

**LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2023
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK**

**MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF HAVELOCK
PROVINCE OF QUEBEC
REGULAR MEETING HELD ON MAY 4TH 2023**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, le jeudi 4 mai 2023 à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville sise au 481 route 203 à Havelock QC, laquelle est enregistrée.

MINUTES of the regular meeting of the Municipal council on Thursday, May 4th, 2023 at 07:30 p.m. at the Town Hall located at 481 route 203 Havelock QC, which meeting is recorded.

Sont présent(e)s à cette réunion à l'Hôtel de ville
The people below are present at this meeting at the Town hall

M. Gerald Beaudoin, maire
Mme Hélène Lavallée, conseillère/councillor n°1;
Mme Lori Sutton-Carroll, conseillère/councillor n°2;
M. Gregg Edwards, conseiller/councillor n° 3,
Mme Vivianne Bleau, conseillère/councillor n° 4;
M. Michael Allen, conseiller/councillor n° 5;
M. Christopher Sherrington, conseiller/councillor n° 6.

Est également présente à cette réunion à l'Hôtel de ville
Is also present, at this meeting at the Town Hall

Mylène Vincent, Directrice générale et greffière-trésorière / Director General and Clerk-Treasurer

La personne qui préside la séance, soit le Maire informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit le Maire, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. / The person presiding over the meeting, i.e. the Mayor, informs Council that unless he expressly wishes to do so, he will not vote on the proposals submitted to Council as permitted by law. Consequently, unless otherwise specified in these minutes, the person presiding over the meeting, i.e. the Mayor, shall not vote on decisions as permitted by law.

1-VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h30, M. Gerald Beaudoin, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

1-VERIFICATION OF QUORUM AND OPENING OF MEETING

At 07:30 p.m., Mr. Gerald Beaudoin president of assembly, declare the meeting open after checking the quorum. A report is made by all the members of the board to the effect that they have received the notice of meeting.

2023-05-101

2-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyée par Christopher Sherrington
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 8B-Demande d'autorisation d'usage non-agricole à la CPTAQ
- 9E-Délai proposé pour la procédure de conformité des installations septiques
- 12B- Abonnement au journal The Gleaner

- 12C-Offre de service pour photos aériennes
- Nomination d'un représentant de la Municipalité pour la graduation du CVR

ADOPTÉE

2-READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

It is moved by Hélène Lavallée
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors present

THAT the agenda be adopted with the following additions

- 8B-Request for authorization for non-agricultural use to the CPTAQ
- 9E-Proposed deadline for the septic system compliance procedure
- 12B-Subscription to The Gleaner newspaper
- 12C-Offer of service for aerial photos
- Appointment of a representative of the Municipality for the graduation of the CVR

ADOPTED

PÉRIODE DE QUESTIONS/ QUESTION PERIOD

Les citoyens présents dans la salle sont invités à tour de rôle à poser leurs questions au conseil municipal. / Citizens in the room are invited in turn to ask questions to the Municipal Council.

2023-05-102

3A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyée par Michael Allen
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3A-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE APRIL 3rd , 2023 - REGULAR MEETING

It is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Michael Allen
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the regular meeting held on April 3rd, be adopted as presented.

ADOPTED

2023-05-103

3B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2023

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3B-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE APRIL 17th, 2023 - REGULAR MEETING

It is moved by Gregg Edwards
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on April 17th, be adopted as presented.

ADOPTED

2023-05-104

3C-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2023

Il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3C-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE APRIL 25th, 2023 - SPECIAL MEETING

It is moved by Michael Allen
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on April 25th, be adopted as presented.

ADOPTED

2023-05-105

4- ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER EN DATE DU 4 MAI 2023

Mme Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 mai 2023.

Total des comptes payés en date du 4 mai 2023	198 580.13\$
Total de comptes à payer en date du 4 mai 2023	37 602.29\$
Total des salaires du 4 avril 2023 au 4 mai 2023	47 038.10\$
Total des remises salariales	4 223.87\$
Total	287 444.39\$

Conséquemment, il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyée par Christopher Sherrington
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER la liste présentée des comptes payés et à payer tel que décrit ici-bas et d'en autoriser le paiement **ET QUE** la liste soit déposée aux archives.

ADOPTÉE

4-ADOPTION OF THE ACCOUNT PAID AND TO BE PAID-MAY 4TH, 2023

Mrs Mylène Vincent, director general and secretary-treasurer, depose the account payables report for May 4th, 2023

Total of paid accounts on May 4 th , 2023	198 580.13\$
Total of accounts to be paid on May 4 th , 2023	37 602.29\$
Total of the salaries from April 4 th , 2023 to May 4 th , 2023	47 038.10\$
Total of salary deductions	4 223.87\$
Total	287 444.39\$

Consequently, it is moved by Hélène Lavallée
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors

TO ADOPT the submitted list of accounts paid which will be filed in the archives **AND TO AUTHORIZE** its payment,

ADOPTED

5A- COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA MRC DU MOIS DE AVRIL 2023

Monsieur Gerald Beaudoin, maire, informe le conseil municipal des points saillants de la séance du conseil régional de la MRC du mois d'avril 2023.

5A – MINUTES OF THE DECEMBER MRC REGIONAL COUNCIL MEETING – AVRIL 2023

Mr. Gerald Beaudoin, Mayor, informs the municipal council of the highlights of the MRC Regional Council meeting of April, 2023.

2023-05-106

05B –ARROSAGE ARAIGNÉES POUR L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu l'offre de service de Mario Turbide Extermination Enr. Pour l'arrosage contre les araignées pour 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'offre inclus 2 arrosages pour un total de 350\$ sans les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de service de Mario Turbide Extermination Enr pour effectuer deux arrosages contre les araignées pour la somme de 350\$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE

5B – SPIDER SPRAYING FOR THE TOWN HALL

WHEREAS the municipality has received the offer of service from Mario Turbide Extermination Enr. for the spider spraying for 2023;

WHEREAS the offer includes 2 spraying for a total of \$ 350 without applicable taxes;

Consequently, it is proposed by Hélène Lavallée
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by those present

TO ACCEPT the offer of service from Mario Turbide Extermination Enr to do two spider control sprays for the amount of \$350 before applicable taxes.

ADOPTED

2023-05-107

05C – DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION DU CANADA – DEMANDEURS D'ASILE

ATTENDU QUE le 25 mars 2023, un nouveau protocole à l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) est entré en vigueur sur l'ensemble des 8 891 km de la frontière canado-américaine;

ATTENDU QUE tout demandeur d'asile doit demeurer non détecté pendant 14 jours afin de présenter une demande d'asile, ce qui le rend encore plus à risque et vulnérable à l'exploitation par les passeurs et les trafiquants;

ATTENDU QU'en 2022, un total de six (6) personnes à la frontière canado-américaine, y compris une personne décédée d'hypothermie à St-Bernard-de-Lacolle (Qc) et à la fin de mars 2023, huit (8) personne de Roumanie et d'Inde sont mortes en tentant d'entrer aux États-Unis par la réserve d'Akwesasne;

ATTENDU QU'au fil des ans, de nombreux autres ont souffert de la perte de doigts et d'orteils à cause de gelures en tentant de traverser la frontière avec l'aide de passeurs et de trafiquants;

ATTENDU QUE le nouveau protocole de ETPS mettra les gens entre les mains des passeurs et des trafiquants, qui exploitent leur désespoir et leur vulnérabilité;

ATTENDU QUE les personnes vivant directement à la frontière (et bien d'autres) craignent que ces nouvelles politiques n'entraînent une augmentation du nombre de personnes désespérées qui franchissent la frontière internationale avec l'aide de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, mettre leur vie et celle de leurs enfants en danger;

ATTENDU QUE la municipalité de Havelock, avec toutes les autres communautés frontalières, sera témoin de ces tragédies continues et se retrouvera dans une situation où elle sera confrontée à la demande d'aide de demandeurs d'Asile désespérés, perdus et abandonnés par les passeurs et les trafiquants d'êtres humains;

ATTENDU QUE la municipalité de Havelock demande au gouvernement du Canada d'aller de l'avant avec la ETPS actuelle et de permettre aux gens d'entrer au pays aux points d'entrées officiels partout au pays en toute sécurité et avec dignité humaine. Ce faisant, le passage de clandestins et la traite des personnes diminueront, offrant une plus grande sécurité aux demandeurs d'asile et une plus grande paix et un plus grand confort à tous les citoyens dans leur vie quotidienne tout en demeurant à la frontière canado-américaine;

En conséquence, il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le gouvernement du Canada examine et corrige immédiatement cette situation inhumaine au profit des demandeurs d'asile et de tous les citoyens canadiens;

D'ACHEMINER une copie de cette résolution à

- Premier ministre du Canada, monsieur Justin Trudeau
- Ministre de la sécurité publique, Marco Mendicino
- Ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Sean Fraser
- Municipalités limitrophes
- Députée de Salaberry-Suroît, madame Claude DeBellefeuille
- Députée de Châteauguay-Lacolle, madame Brenda Shanahan

ADOPTÉE

5C –REQUEST TO MINISTER OF CANADIAN IMMIGRATION – ASYLUM SEEKERS

WHEREAS that on March 25th, 2023, a new protocol to the "Safe Third Country Agreement" (STCA) came into force across the entire 8, 891 km US-Canada Border;

WHEREAS any asylum seekers must remain undetected for 14 days in order to make a refugee claim, thus making them further at risk and vulnerable to the exploitation by human smugglers and traffickers;

WHEREAS that in 2022 a total of six(6) people at the US-Canada border including a person who died of hypothermia at St-Bernard-de-Lacolle (Qc) and at the end of March 2023, eight (8) people from Romania and India died while attempting entry to the US through the Akwesasne reserve;

WHEREAS that over the years many others have suffered from the loss of fingers and toes to frostbite while attempting to cross the border with the aid of human smugglers and traffickers;

WHEREAS the new STCA protocol will drive people into the hands of smugglers and traffickers, which in turn exploits their desperation and vulnerability;

WHEREAS people living directly on the border (plus many more) are concerned that these new policies will result in an increase of more desperate people crossing the international boundary with the aid of human smugglers and traffickers, putting their lives and those of their children at risk;

WHEREAS the municipality of Havelock, with all other border communities will be witness to these continued tragedies and put in the position of contending with request for help from desperate asylum seekers, lost and abandoned by human smugglers and traffickers;

WHEREAS the Municipality of Havelock calls upon the government of Canada to move forward from the current STCA and permit people to enter this country at official entry points across the nation in safety and with human dignity, In doing so, human smuggling and trafficking will decrease, providing greater safety for asylum seekers, and greater peace and comfort for all citizens within their day-to-day lives while residing on the US-Canada Border;

Consequently, it is proposed by Gregg Edwards
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by those present

THAT the Canadian Government look into and immediately correct this inhumane situation for the benefit of both asylum seekers and all Canadian Citizens

TOSEND a copy of this resolution to :

- Prime Minister of Canada, Justin Trudeau
- Minister of public safety and security, Marco Mendicino
- Minister of Immigration, Refugees and Citizenship Canada, Sean Fraser
- Bordering Municipalities
- Deputy of Salaberry-Suroît, madame Claude DeBellfeuille
- Deputy of Chateauguay-Lacolle, madame Brenda Shanahan

ADOPTED

2023-05-108

5D – ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite apporter des modifications à la couverture d'assurances;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements suivants sont souhaitables :

- Frais de justice – 100 000\$: prime de 375\$ plus les taxes applicables
- Ajustement des valeurs de contenus :
 - Hôtel de ville – 50 000\$: 26\$ plus taxes applicables
 - Garage – 50 000\$: 55\$ plus taxes applicables
- Responsabilité civile – 5 000 000\$: 1 056\$ plus les taxes applicables

En conséquence, il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale a procéder au changement de couverture concernant les Frais de justice, les ajustement de valeurs des contenus et la Responsabilité civile tel que décrit ci-haut, pour un total de 1 512\$ plus taxes de primes supplémentaires.

ADOPTÉE

5D- INSURANCES

WHEREAS the municipal council wishes to make changes to the insurance coverage;

WHEREAS the following adjustments are desirable:

- Legal fees - \$100,000: premium of \$375 plus applicable taxes
- Adjustment of content values:
 - City Hall - \$50,000: \$26 plus applicable taxes
 - Garage - \$50,000: \$55 plus applicable taxes
- Civil liability - \$5,000,000: \$1,056 plus applicable taxes

Consequently, it is proposed by Michael Allen
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by those present

TO AUTHORIZE the General Manager to proceed with the change of coverage regarding Legal Expenses, Value Adjustment of Contents and Civil Liability as described above, for a total of \$1,512 plus taxes of additional premiums.

ADOPTED

2023-05-109

5E – ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2023-04-090

ATTENDU QUE la résolution numéro 2023-04-090 prévoit l'envoi d'une lettre au propriétaire des rue privée concernant sa responsabilité civile en regard à l'entretien de ses rues privées;

ATTENDU QUE le conseil a reçu une opinion du service de contentieux quant à la responsabilité civile du propriétaire;

En conséquence, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Et appuyée par Christopher Sherrington
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'ABROGER la résolution numéro 2023-04-090.

ADOPTÉE

5E – RESCINDING OF RESOLUTION NO. 2023-04-090

WHEREAS resolution number 2023-04-090 provides for a letter to be sent to the owner of a private street concerning his civil liability with respect to the maintenance of his private streets;

WHEREAS council has received an opinion from the legal department regarding the civil liability of the owner;

Consequently, it is proposed by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by those present

TO RESCIND resolution number 2023-04-090.

ADOPTED

2023-05-110

5F – MANDAT À GREY CASGRAIN AVOCATS – LOI 96

ATTENDU QUE le conseil municipal a confirmé sa participation avec la Ville de Côte St-Luc et les autres municipalité adhérentes afin de contester la Loi 96 devant la Cour;

ATTENDU QUE la Municipalité doit octroyer le mandat à Me Julius H. Grey de la firme Grey Casgrain s.e.n.c. pour nous représenter;

ATTENDU QUE ce mandat peut être révoqué par un avis écrit ou verbal;

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur Gerald Beaudoin, maire à signer le mandat avec Me Julius H. Grey de la firme Grey Casgrain s.e.n.c..

ADOPTÉE

5F – MANDATE TO GREY CASGRAIN LAWYERS - BILL 96

WHEREAS the Municipal Council has confirmed its participation with the City of Côte St-Luc and the other adhering municipalities in order to challenge Bill 96 before the Court;

WHEREAS the Municipality must grant the mandate to Me Julius H. Grey of the firm Grey Casgrain s.e.n.c. to represent us;

WHEREAS this mandate may be revoked by written or verbal notice;

Consequently, it is proposed by Gregg Edwards
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by those present

TO AUTHORIZE Mr. Gerald Beaudoin, mayor to sign the mandate with Mr. Julius H. Grey of the firm Grey Casgrain s.e.n.c.

ADOPTED

6A – RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CANTON DE HEMMINGFORD

Mme Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport du Service de sécurité incendie du Canton de Hemmingford pour le Municipalité du Canton de Havelock.

6A – FILING OF THE REPORT FROM THE CANTON DE HEMMINGFORD FIRE SAFETY SERVICE FOR HAVELOCK

Mrs. Mylène Vincent, Director General and Clerk-Treasurer, tables the report of the Township of Hemmingford Fire Department for the Municipality of the Township of Havelock.

2023-05-111

6B – AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO.330 SUR LA PRÉVENTION INCENDIE

En conséquence, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyée par Michael Allen
Et résolu unanimement par les conseillers

DE REPORTER ce point à une séance subséquente.

ADOPTÉE

6B – NOTICE OF MOTION AND PRESENTATION OF DRAFT BY-LAW NO.330 FIRE PREVENTION

Therefore, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Michael Allen
And unanimously carried by the councillors present

TO DIFFER this subject to the next meeting.

ADOPTED

2023-05-112

MANDAT DE PRÉVENTION INCENDIE – INSPECTION DES RISQUES

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le comité de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait reçu une soumission de monsieur Vincent Gilles Courtemanche;

En conséquence, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyée par Vivianne Bleau
Et résolu unanimement par les conseillers

DE MANDATER monsieur Courtemanche pour l'inspection des risques sur le territoire en ciblant les 7 risques très élevés de la municipalité et jusqu'à 12 risques élevés pour 2023.

ADOPTÉE

FIRE PREVENTION MANDATE - RISK INSPECTION

WHEREAS the recommendations issued by the fire safety committee;

WHEREAS the municipality had received a quote from Mr. Vincent Gilles Courtemanche;

Therefore, it is moved by Lori Sutton-Carroll

**Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present**

TO MANDATE Mr. Courtemanche to inspect the risks on the territory by targeting the 7 very high risks of the municipality and up to 12 high risks for 2023.

ADOPTED

7A- COMPTE RENDU SUR LES DÉPENSES RELATIVES AU DÉNEIGEMENT EFFECTUÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

La Directrice générale dépose un compte rendu des dépenses pour le déneigement effectué en date du 4 mai 2023.

7A – SNOW REMOVAL EXPENSES

The Director General deposited an account of snow removal expenses incurred to May 4th, 2023.

2023-05-113

07B-DÉBROUSSAILLAGE ET FAUCHAGE DE BORDS DES ROUTES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de Excavation Erwin Inc pour le fauchage avec tracteur pour 2 coupe, juin et septembre, pour une somme de 3 000.00\$ avec les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de André Paris pour le débroussaillage seulement pour 32 km au coût de 6 435.00 plus les taxes applicables, travaux qui seront effectués en octobre.

**En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers**

D'OCTROYER le contrat de fauchage des bords de chemin municipaux à Excavation Erwin inc pour la somme de 3 449.26\$ taxes incluses;
ET D'OCTROYER le contrat de débroussaillage à André Paris Fauchage et Débroussaillage pour la somme de 7 398.64\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

07B- CLEARING AND MOWING OF ROADSIDES

WHEREAS the Municipality has received a quote from Excavation Erwin Inc. for mowing with a tractor for 2 cuts, June and September, for an amount of \$3,000.00 with applicable taxes;

WHEREAS the Municipality has received a quote from André Paris for the clearing of brush only for 32 km at a cost of \$6,435.00 plus applicable taxes, work that will be done in October;

**Therefore, it is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors present**

TO AWARD the contract for the mowing of the municipal roadsides to Excavation Erwin Inc. in the amount of \$3,449.26 including taxes;
AND TO AWARD the contract for the clearing of brushwood to André Paris Fauchage et Débroussaillage for the amount of \$7,398.64 taxes included.

ADOPTED

2023-05-114

07C-PROBLÉMATIQUE DE FOSSÉS ET DÉBORDEMENTS – TARIFS DE MONSIEUR LAPP

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des demandes concernant des situations possiblement problématiques concernant des fossés sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paul Lapp offre des services d'ingénierie au coût de \$100.00 de l'heure;

En conséquence, il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu unanimement par les conseillers

DE MANDATER monsieur Lapp pour l'analyse des deux situations problématiques adressées à la municipalité.

ADOPTÉE

07C- PROBLEMS WITH DITCHES AND OVERFLOWS - MR. LAPP'S FEES

WHEREAS the municipality has received requests concerning possible problematic situations concerning ditches on the territory;

WHEREAS Mr. Paul Lapp offers engineering services at a cost of \$100.00 per hour;

Therefore, it is moved by Hélène Lavallée
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

TO MANDATE Mr. Lapp to analyze the two problematic situations addressed to the municipality.

ADOPTED

8A - DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'URBANISTE POUR AVRIL 2023

Mme Vincent, directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport d'activités du service de l'urbanisme pour le mois d'avril 2023.

8A - FILING OF THE MONTHLY REPORT -URBANISTS – APRIL 2023

The Director General and Clerk-Treasurer, submits the planning department's activity report for the month of April 2023.

2023-05-115

08B–DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE NON-AGRICOLE À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande à remplir pour la CPTAQ concernant une demande d'usage non agricole par Les Carrières Ducharmes inc.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un dossier en litige avec le demandeur dans un contexte similaire;

En conséquence, il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu unanimement par les conseillers

DE DEMANDER un avis juridique quant à la conformité de la demande d'usage non-agricole adressée à la CPTAQ par Les Carrières Ducharmes inc. vis-à-vis le règlement de zonage no.251 en vigueur.

ADOPTÉE

08B- APPLICATION TO THE CPTAQ FOR AUTHORIZATION OF NON-AGRICULTURAL USE

WHEREAS the municipality has received an application to be completed for the CPTAQ concerning a request for a non-agricultural use by Les Carrières Ducharmes inc.;

WHEREAS the municipality has a file in dispute with the applicant in a similar context;

Therefore, it is moved by Gregg Edwards
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

TO REQUEST a legal opinion regarding the conformity of the request for non-agricultural use addressed to the CPTAQ by Les Carrières Ducharmes inc. with the current zoning by-law no. 251.

ADOPTED

2023-05-116

9A- NOMINATION DE LA PERSONNES DÉSIGNÉES AU NIVEAU LOCAL – MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK

ATTENDU la résolution n° 8527-10-19 qui demande aux municipalités signataires de l'entente du 11 décembre 2006 entre la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent (MRC) et 12 de ses municipalités constituantes (Entente 2006) de transmettre à la MRC l'identité des employés nommés à la fonction de personnes désignées au niveau local ;

ATTENDU la résolution n° 2020-04-061 du conseil municipal du Canton de Havelock qui confirme la nomination de Madame Joanne Primeau et Monsieur Daniel Sivret à la fonction de personnes désignées ;

ATTENDU QUE conformément à l'article n° 5 de l'entente, la MRC doit approuver le choix des municipalités par résolution de son conseil ;

ATTENDU QUE l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1, LCM) définit le pouvoir de la personne désignée ;

ATTENDU QUE l'Entente 2006 décrit les responsabilités des municipalités et que certaines sont en partie assumées par la personne désignée ;

ATTENDU QUE le Règlement n° 250-2011 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux de la MRC encadre certains pouvoirs de la personne désignée comme l'émission de permis et de constat d'infraction ;

ATTENDU QUE la MRC a adopté le 9 mars 2016 sa *Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Haut-Saint-Laurent* (Politique GCE) qui précise le rôle de la personne désignée ;

En conséquence, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers

D'APPROUVER le choix du conseil municipal du Canton de Havelock de nommer Madame Mylène Vincent et Madame Sylvie Tran à la fonction de personne désignée au niveau local au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1, LCM), de l'Entente 2006, du règlement n° 250-2011 et de la *Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Haut-Saint-Laurent*.

ADOPTÉE

*Cette résolution est disponible seulement en français / This resolution is not available in English.

2023-05-117

9B-CONTRÔLE DE CASTOR – 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de service de monsieur Roby Bellavance; **ET QUE** monsieur Martin a signifié à la directrice générale que la municipalité devrait trouver un trappeur plus près de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens doivent formuler une demande de service de trappage à l'administration lors des heures d'ouverture des bureaux;

CONSIDÉRANT QUE le tarif proposé par monsieur Bellavance est de 50\$ de l'heure.

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Michael Allen
Et résolu unanimement par les conseillers

DE NOMMER Monsieur Roby Bellavance trappeur officiel pour la municipalité du Canton de Havelock pour la saison 2023-2024 **ET D'ACCEPTER** le tarif de 50\$ de l'heure pour ses services.

ADOPTÉE

9B -BEAVER CONTROL - 2023-2024

WHEREAS the municipality has received an offer of service from Mr. Roby Bellavance; **AND THAT** Mr. Martin has informed the Director General that the municipality should find a trapper closer to its territory;

WHEREAS citizens must make a request for trapping service at the administration during office hours;

WHEREAS the rate proposed by Mr. Bellavance is \$50 per hour.

Therefore, it is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Michael Allen
And unanimously carried by the councillors present

TO APPOINT Mr. Roby Bellavance as official trapper for the municipality of the Township of Havelock for the 2023-2024 season **AND TO ACCEPT** the rate of \$50 per hour for his services.

ADOPTED

9C-RÉFORME DU SYSTÈME DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Point d'information, la municipalité doit attendre les directives de la MRC du Haut-Saint-Laurent, le cas échéant.

9C-REFORM OF THE SELECTIVE COLLECTION SYSTEM

Point of information, the municipality must wait for the directives of the MRC du Haut-Saint-Laurent, if any.

9D-ORGANISATION DE CONFÉRENCES SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

La directrice générale informe le conseil municipal que les recherches sont entamées pour trouver un ou des conférenciers bilingues, elle est dans l'attente de soumission.

9D- ORGANIZATION OF CONFERENCES ON DOMESTIC COMPOSTING

The General Manager informed Council that the search for a bilingual speaker(s) is underway and that she is awaiting a quote.

2023-05-118

9E-DÉLAIS PROPOSÉS POUR LA PROCÉDURE DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

En conséquence, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers

DE MAINTENIR les délais tels qu'ils sont proposés et demandés, soit un délai de 6 mois pour débiter les démarches en engageant un technologue pour la

production d'un rapport d'étude des sols et un délai supplémentaire est prévu pour l'installation dudit système septique par la suite.

ADOPTÉE

9E-PROPOSED TIMEFRAME FOR THE SEPTIC SYSTEM COMPLIANCE PROCEDURE

Therefore, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors present

TO MAINTAIN the delays as proposed and requested, namely a delay of 6 months to start the steps by hiring a technologist for the production of a soil study report and an additional delay is foreseen for the installation of the said septic system thereafter.

ADOPTED

2023-05-119

12A– DEUX FORMATIONS – ACTION PATRIMOINE

CONSIDÉRANT QU'Action Patrimoine offre deux formations au sujet du patrimoine et sa préservation;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de chacune des formations sont de \$280.00 et \$180.00 plus taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE Gregg Edwards, conseiller est intéressé à suivre les deux formations;

Pour ces motifs, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers

D'AUTORISER l'inscription de Gregg Edwards aux deux formations **ET QUE** les coûts d'inscription soient payés par la municipalité.

ADOPTÉE

12A – TWO TRAINING SESSIONS - ACTION PATRIMOINE

WHEREAS Action Patrimoine is offering two training sessions on heritage and its preservation;

WHEREAS the cost of each training is \$280.00 and \$180.00 plus applicable taxes;

WHEREAS Councillor Gregg Edwards is interested in taking both courses;

For these reasons, it is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors

TO AUTHORIZE the registration of Gregg Edwards to the two trainings **AND THAT** the registration fees be paid by the municipality.

ADOPTED

2023-05-120

12B– ABONNEMENT JOURNAL THE GLEANER

Il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers

DE RENOUVELER l'abonnement au journal The Gleaner en formule papier au montant de 60\$ plus taxes applicables, cette formule inclue également la version en ligne.

ADOPTÉE

12B– SUBSCRIPTION TO THE GLEANER NEWSPAPER

It is moved by Michael Allen
Seconded by Hélène Lavallée

And unanimously carried by the councillors

TO RENEW the subscription to The Gleaner newspaper in paper format in the amount of \$60.00 plus applicable taxes, this formula also includes the online version.

ADOPTED

12C – OFFRE DE SERVICE DE PHOTOS AÉRIENNE

Aucune proposition n'est faite sur ce sujet.

12C - AERIAL PHOTO SERVICE OFFER

No proposal is made on this subject.

2023-05-121

12D– NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA GRADUATION DU CVR

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyée par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers

DE NOMMER Gregg Edwards représentant de la municipalité du Canton de Havelock à la graduation du CVR.

ADOPTÉE

12D– APPOINTMENT OF A MUNICIPAL REPRESENTATIVE FOR THE GRADUATION OF THE CVR

It is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors

TO APPOINT Gregg Edwards as representative of the municipality of the Township of Havelock at the graduation of the CVR.

ADOPTED

2023-05-122

MADAT POUR LE COMITÉ DE LA VOIRIE

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers

DE MANDATER le comité de la voirie de vérifier l'état des fossés municipaux et d'émettre leurs recommandations.

ADOPTÉE

12D– MADAT FOR THE ROAD COMMITTEE

It is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors

TO MANDATE the road committee to verify the state of the municipal ditches and to issue their recommendations.

ADOPTED

14- PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

Les citoyens présents dans la salle sont invités à tour de rôle à poser leurs questions au conseil municipal. / Citizens in the room are invited in turn to ask questions to the Municipal Council.

2023-05-123

15-FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 21h01.

ADOPTÉE

15-CLOSURE OF THE MEETING

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors present

That the meeting be adjourned at 09:01 p.m.

ADOPTED

Gerald Beaudoin

Maire
Mayor

Mylène Vincent

Directrice générale greffière-trésorière
Director General and Clerk-treasurer

Je, Gerald Beaudoin, de la Municipalité du Canton de Havelock, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise du présent document, la version française prévaut. In the event of contradiction between the French and English version of this document, the French version prevails **